

Arène politique : L'imam Dicko pour ressusciter l'opposition ?

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 27 OCTOBRE 2022

1210

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Relation sino-malienne : Fin de la Première édition du Forum sur la coopération Mali-Chine



Affaires de crédits douteux : L'APBEF plutôt obscure !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

26 Oct. 2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

326

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

08

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

519 378 Vaccinations incomplètes

2 100 400 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 722

Guéris

31 895

Décès

742

dont 10 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.17



P.23



/ Une /



M5-RFP MaliKura : Haro sur la Transition

P.5

/ Brèves /



Mali : L'imam Dicko courtoisé par l'opposition à Goïta

P.10

Primature : Le représentant du HCR au Mali reçu par le chef du gouvernement par intérim

P.10

Mali : Le Premier ministre par intérim reçoit la présidente de la Croix-Rouge

P.10

Maroc : Le rappeur ElGrande Toto remis en liberté mais toujours poursuivi

P.11

FAMA : Un militaire malien tué par un engin explosif

P.11

Burkina : Près de 5 millions de personnes ont besoin "d'aide urgente"

P.12

s'inquiète l'ONU

P.12

/ Actualité /



Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 26 octobre 2022

P.14

CM N°2022-45/SGG

P.16

Mali : La sécurité s'est fortement dégradée depuis l'arrivée de Wagner (USA)

P.17

Abdoulaye Diop au forum de Dakar : " La France joue au Mali au pompier pyromane"

P.17

Relation sino-malienne : Fin de la Première édition du Forum sur la coopération

P.18

Mali-Chine

P.20

Affaires de crédits douteux : L'APBEF plutôt obscure !

/ Politique /



Refondation de l'État : Les actions prioritaires à mettre en œuvre

P.23

Élections au Mali : Des partis politiques doutent de la « transparence » des futures échéances

P.24

Arène politique : L'imam Dicko pour ressusciter l'opposition ?

P.25

/ Culture & société /



Port obligatoire des casques : Ce qu'en pensent les usagers

P.26

/ International /



RDC : 1er interrogatoire, 1ères dénégations au procès du meurtre de l'ambassadeur d'Italie

P.28

Durée de la Transition en Guinée : "L'accord démarre après sa validation...", précise

P.29

Muntaga Jalo, diplomate de la Guinée Bissau à Conakry

P.30

Guinée : "La CEDEAO est un partenaire privilège de la transition"

/ Sport /



Basket-classement mondial : Le Mali, 2e meilleure place africaine

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



M5-RFP MaliKura

Haro sur la Transition

Avant-hier mardi 24 octobre, à la Maison de la presse, face aux journalistes, le M5-RFP MaliKura, la dissidence du M5-RFP dirigé par Konimba Sidibé, Me Mohamed Ali Bathily, Mme Sy Kadiatou Sow, Modibo Sidibé etc. a dressé un tableau sombre du bilan de la transition en cours. Le groupement politique a livré son appréciation sur la gouvernance de la Transition, la situation sécuritaire dans le pays, la lutte contre la corruption et la délinquance financière, l'affaire des 46 militaires ivoiriens et la plainte du Mali contre la France. Est-ce une nouvelle opposition en gestation ?

Soutenir la transition et tirer l'attention des autorités, sur d'éventuelles dérives ! Telle est la ligne choisie par le mouvement « M5-RFP Mali Kura ». En effet, lors de sa conférence de presse, du mardi dernier, le mouvement a rendu publique son appréciation sur la marche de la transition.

Une force politique de veille...

La conférence de presse a été l'occasion pour Konimba Sidibé et ses camarades de revenir sur l'historique de leur mouvement, ses objectifs et ses liens avec les autorités de la transition.

Aussi, le président du comité stratégique a in-

diqué que le positionnement de son mouvement par rapport à la gouvernance de transition n'a pas changé. « **Nous voulons qu'elle soit la transition de rupture avec les mauvaises pratiques de gouvernance pour gagner la lutte contre les Groupes armés terroristes (GAT), restaurer la sécurité et la souveraineté de l'État sur toute l'étendue du territoire national, et poser les piliers du Mali Kura tant attendu par le peuple malien. Notre engagement et notre détermination restent totaux pour l'atteinte de ces objectifs** », a déclaré Konimba Sidibé qui a également expliqué les raisons de leur divorce d'avec le M5 de l'actuel Premier ministre.

Par ailleurs, le mouvement a tenu une rencontre avec le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, le 10 octobre dernier. S'agissant des objectifs du M5-RFP Mali Kura, Konimba Sidibé a été on ne peut plus clair : « **Nous travaillons à faire du M5-RFP une force politique efficace de veille, de soutien, de critiques, de propositions et d'actions en partenariat avec toutes les autres forces acquises à une transition de rupture avec les mauvaises pratiques de gouvernance et qui posera les bases de la refondation du Mali** ».

Détérioration de la situation sécuritaire

Même si les autorités de la transition et leurs soutiens saluent la montée en puissance de l'armée, le M5-RFP Mali Kura, lui, déplore la détérioration de la situation sécuritaire depuis quelques temps. « **Diverses informations émanant de plusieurs sources laissent croire qu'après l'embellie constatée pendant un bon moment, la situation sécuritaire s'est sérieusement détériorée en 2022** », regrette le mouvement.

A en croire Konimba Sidibé, il y a, entre autres : l'extension croissante des attaques des GAT à l'ensemble du pays avec un lourd bilan, en termes de hausse du nombre de victimes civils et militaires (tués et blessés), de destruction

et vol de biens des populations (notamment le cheptel). S'y ajoutent aussi ; l'extension de l'occupation du territoire national par les GAT, l'emprise de plus en plus forte des GAT dans la quasi-totalité des zones rurales dans de nombreuses localités dans plusieurs régions (notamment dans les régions de Ménaka et Tombouctou avec une percée inquiétante de l'EIGS - le plus radical et brutal des GAT), la multiplication des accords entre les GAT et des populations au niveau local traduisant une allégeance de fait de celles-ci à ceux-là pour survivre, la détérioration de la situation humanitaire : avec une hausse des effectifs de déplacés internes, l'accroissement du nombre de personnes en situation de détresse alimentaire ou en passe de l'être, la défaillance croissante de la fourniture des services publics de l'éducation, de la santé, de la justice, de la sécurité dans les nombreuses localités sous emprise des GAT, les destructions et vols de biens des populations, l'extorsion de la zakat et de la dîme aux populations par les GAT, le blocus des GAT contre certaines localités et la hausse du coût de la vie sont les principaux facteurs de cette dégradation. Cependant, le M5-RFP Mali Kura reconnaît les multiples efforts louables des forces armées maliennes avant de leur exprimer son soutien. « **Nous croyons aux FAMa, nous continuerons à les soutenir quoiqu'il advienne** », ont déclaré les conférenciers.

Lutte contre la corruption et l'impunité

Malgré les engagements des autorités en place à en finir avec la corruption, les lignes ne bougent pourtant pas, en tout cas, selon le M5-RFP Mali Kura qui affirme que « **peu d'indices laissent croire que "le taureau ait**



été pris par les cornes" et des progrès significatifs faits dans la lutte contre ces fléaux ». Le dossier des tueries des 10, 11 et 12 juillet 2020 a été cité comme un exemple de l'impunité.

Concernant la corruption, le M5-RFP Mali Kura fait référence au « **choix de fournisseurs non professionnels qui ont été incapables de livrer les commandes dans un délai compatible avec le calendrier agricole : il en a résulté un manque chronique d'engrais sur le marché et une envolée insoutenable du prix de cet intrant (l'essentiel des engrais aurait été livré avant l'embargo de la CEDEAO contre le Mali et la crise ukrainienne) et la forte probabilité d'une chute importante de la production nationale de coton et de céréales ne fait plus aucun doute** ».

Le mouvement a également exprimé ses inquiétudes sur les menaces qui pèsent de plus en plus sur la liberté d'opinion et d'expression, avant d'indiquer que le respect de la liberté de presse et d'expression s'impose.

La vie chère

Après les associations de la société civile, c'est au tour du M5-RFP Mali Kura de dénoncer la « montée en puissance » des prix des produits de première nécessité. « **Les prix des denrées de première nécessité ont fortement augmenté au cours des deux dernières années pour de multiples raisons imputables à la crise mondiale, mais aussi à la relative inefficacité de l'Etat à réguler les comportements de certains opérateurs économiques** », a laissé entendre Konimba Sidibé, qui a alerté : « **Le risque d'aggravation de cette situation est élevé en raison de la forte probabilité d'une mauvaise campagne agricole 2022** ».

Aussi, le M5 Mali Kura a invité le gouvernement à prendre toutes les mesures efficaces possibles, afin de soulager les populations et de circonscrire le risque de nouvelles hausses du coût de la vie.

Par ailleurs, le mouvement s'est prononcé sur la relation entre la communauté internationale et le Mali.

Dans la crise Mali-Côte d'Ivoire, il a plaidé pour la libération des 46 militaires ivoiriens le plus tôt possible pour aller à l'apaisement. « **Ce souci d'apaisement est une forte demande des populations maliennes qui vivent en RCI, un pays frère où vivent 4 millions de Maliens et un partenaire économique majeur du Mali. C'est une demande exprimée publiquement par de nombreux acteurs du Mali et de la sous-région** », estime Konimba Sidibé.

Concernant la plainte du Mali contre la France, il a exprimé son incompréhension sur le silence du Conseil de sécurité de l'ONU ; avant de lui demander de trouver rapidement les voies et moyens pour débattre de cette plainte.

Anguimé Ansama



L'ESSOR



Deuxième report des six rencontres de la deuxième journée du championnat national. Reportés dans un premier temps pour cause de Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans (CAN U23), les matches sont encore déprogrammés, en raison cette fois, du match amical Algérie-Mali, prévu ce samedi en Tunisie



Casimir Sangala



Agent de nettoyage ou technicien de surface ? Ce dernier est un diplômé (Cap, Bts) en environnement & hygiène sur les supports : sols, locaux, mobiliers, vitres, liminaires.

Daouda Bakary Kone



(CRPISSANCE AFRIQUE)- Les acheteurs se sont mieux illustrés ce mercredi en poussant le marché à sa première hausse. L'indice BRVM Composite clôture avec un rebond de 0,41% à 200,84 points, essentiellement lié au regain de la valeur SOLIBRA (+7,50% à 107 500 FCFA) qui s'adapte le top des performances et cela en tenant compte la balance des variations soit négative (13 hausses contre 15 baisses). Cette performance intervient Comparativement aux 2 premières séances de la semaine qui ont été dominées par les vendeurs. #croissanceafrique #afrique #Alerte



Nia Dialla Keita



LDC : le Barça est virtuellement éliminé, mais qualifié pour la League Europa

Seydou Mamadou Coulibaly



J'ai effectué ce vendredi 21 octobre 2022, en compagnie de plusieurs cadres du Mouvement Benkan, une visite de courtoisie auprès de Son Éminence Jean Zerbo, Cardinal de l'Eglise Catholique au Mali. Notre visite avait le double objectif de présenter notre Mouvement dans ses fondements et ses ambitions mais également de féliciter et encourager le Cardinal pour son engagement sans faille dans la recherche de la paix et de la réconciliation au Mali. Merci au Cardinal pour son temps, la sagesse de ses conseils et les bénédictions faites pour notre pays. #SeydouMamadouCoulibaly



UNFPA Mali



L'UNFPA est l'agence directrice des Nations Unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. Notre mission est de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et chaque accouchement sans danger. Un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.



■ BKO FOOT



Lors d'un match contre l'Atlético, des supporters lui ont lancé un morceau de pain. Il l'a ramassé, l'a béni et l'a mangé pour montrer que la nourriture est sacrée.

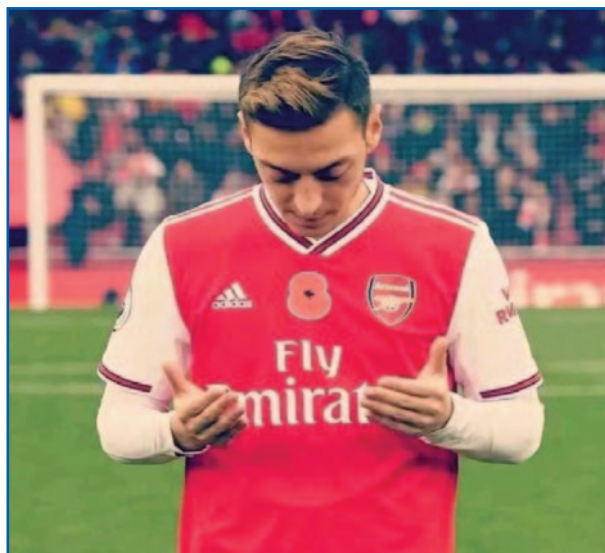
En raison de la crise économique à Arsenal, il a décidé de payer le salaire de Jerry Quy alias "Gunnensaurus", la mascotte des Gunners, pour éviter qu'il ne soit licencié.

Durant le confinement, il a décidé de payer 1400 repas par jour dans des écoles du nord de Londres pour aider les enfants des familles démunies.

Il s'implique directement auprès de différentes associations caritatives qui viennent en aide aux enfants en situation difficile, et aide financièrement ces organisations. Il a notamment financé plus de 1000 opérations pour des enfants défavorisés le jour de son mariage. Il a signé un contrat de 3 ans et demi avec Fenerbahçe en réduisant son salaire de 80% par rapport à ce qu'il gagnait à Arsenal. Il a même accepté de jouer gratuitement à Fenerbahçe pendant 6 mois lorsque le club a connu de grosses difficultés financières.

Il y a quelque temps, il a perdu un contrat de 22 millions d'euros avec Adidas pour avoir dénoncé le gouvernement chinois et la répression du peuple Ouighours.

Immense respect à Mesut Özil qui se bat au quotidien pour aider les plus démunis de ce monde



■ Boubacar N'Diaye



Je ne suis pas un homme de culture. Les hommes de culture refusent d'entrer au cœur même de la culture. Ils s'arrêtent au seuil de la culture.

Je suis tout simplement un homme cultivé.
MLT



■ Baba Moctar Dicko



#Mali à la date d'aujourd'hui dans un pays souverain couvrant des millions de km, il n'y a pas une seule route en bon état sur 300-400km, les hôpitaux manquent de matos, l'éducation en lambeaux et on est content

■ Larmes des pauvres



Bonsoir M (@AbdoulayeDiop8, La #France n'est pas présente à #Kidal depuis plusieurs mois d'où ma question de savoir pourquoi les @FAMa_DIRPA ne patrouillent pas dans la région si la barkhane était un obstacle ?

■ Nathalie Yamb



#Ceeac Pourquoi ce sont toujours des gens incapables de régler leurs propres problèmes que les institutions sous-régionales africaines désignent pour résoudre les problèmes chez le voisin? Tshitsekedi peut résoudre quoi au Tchad?

■ Stanis Bujakera Tshiamala



#RDC: "Malgré les conditions de vie difficiles de la plupart de ses habitants qui, à tort ou à raison, estiment vivre dans l'enfer, Kinshasa a donc des atouts qui sont des véritables dons du ciel et qui feront de cette ville un paradis (...)", Adolphe Muzito

■ Youssouf Diallo



Voici la nouvelle arme de combat du capitaine des Aigles cyclistes du Mali et du Club cycliste Airness de Niena, Yaya Diallo dit Bô. C'est la nouvelle version de la célèbre marque Pinarello Paris 2022. Il a coûté la bagatelle somme de 7 millions francs, tout frais confondus (dédouanement, transit). Ce vélo a été acquis grâce au président d'honneur du club cycliste Airness de Niena, Oumar Diallo de Mandiela. C'est un vélo sorti d'usine avec toutes les commodités. Nous remercions le donateur pour ce geste hautement louable. C'est la preuve de son engagement et son amour pour ce sport et Yaya Diallo. Par ce geste, il enlève une grosse épine du pied du club. Félicitations et bravo à Yaya Diallo. Nous lui souhaitons plus de victoires avec un beau bijou.



■ Mohamed Bazoum



"C'est un très grand projet (Barrage de Kandadji), c'était un mythe, il est en train de prendre corps, il sera une réalité In cha ALLAH." #MB



■ Séga DIARRAH



En regardant le #ProcesDu28Sept, on apprend: - sur le fonctionnement d'une junte militaire - du vocabulaire (salon, etc) - l'importance des rapports de forces - sur le tribalisme - que Nicolas de Machiavel est mal enseigné aux officiers A compléter #ToumbaDay #Mali #Guinee

■ Gouvernement du Mali



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, a reçu en audience ce mercredi 26 octobre 2022, la nouvelle Présidente du Comité International de la Croix-Rouge (CICR), Madame Mirjana SPOLJARIC, en visite de travail au Mali.

Le Chef de la diplomatie malienne s'est d'abord réjoui du choix de la Présidente du CICR de faire du Mali sa première destination après son accession à ce poste de grande responsabilité, avant de lui adresser ses chaleureuses et vives félicitations.

Il a également salué la contribution importante du CICR dans la mise en œuvre de son mandat orienté vers l'assistance humanitaire et les services sociaux de base en faveur des populations les plus vulnérables.

Il a saisi cette occasion pour rappeler à son hôte du jour, les nouveaux principes clés qui gouvernent l'action publique au Mali, à savoir : le respect de la souveraineté de notre pays ; le respect de ses choix stratégiques et la prise en compte des intérêts vitaux du peuple malien.

La Présidente du CICR a, pour sa part, exprimé son engagement personnel et celui de son organisme à poursuivre et à intensifier les activités opérationnelles au Mali, conformément à son mandat.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI

Mali : L'imam Dicko courtisé par l'opposition à Goïta



Des émissaires de la principale coalition d'opposition tentent discrètement de convaincre le chef religieux de se rallier à eux. Explications.

Voilà plusieurs mois que des émissaires du Cadre d'échange des partis et regroupements politiques pour une transition réussie multiplient les visites auprès de Mahmoud Dicko. Cette coalition d'opposition réunit, entre autres, le Rassemblement pour le Mali (RPM) du défunt Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adema-PASJ) présidé par Marimantia Diarra, Yéléma de l'ex-Premier ministre Moussa Mara et Action républicaine pour le progrès (ARP) de l'ancien ministre des Affaires étrangères Tiéman Hubert Coulibaly. Sur les longues banquettes marronnes de son Centre pour la paix et le vivre ensemble dans les pays du Sahel, l'imam a reçu une délégation composée du dirigeant du RPM, Bokary Treta, de l'ancien ministre de la Jeunesse Amadou Koïta, ou encore de Modibo Soumaré, qui assure la présidence tournante du Cadre d'échange des partis. Un homme à la manœuvre

Source : Jeune Afrique

Primature : Le représentant du HCR au Mali reçu par le chef du gouvernement par intérim



Le Premier ministre par intérim le Colonel Abdoulaye Maïga a reçu, ce mardi 25 octobre 2022, le Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés au Mali, M. Mohamed Askia Toure .

Au menu des échanges la situation des réfugiés Maliens au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger ainsi que celle des déplacés internes. M.Toure a remercié le Premier ministre par intérim pour les efforts déployés en vue de la participation des réfugiés maliens des pays limitrophes et des déplacés internes aux futurs scrutins électoraux et surtout leur implication au processus de réformes. Il a rappelé que le Mali a toujours eu à cœur de recevoir et protéger les réfugiés sur son territoire en témoigne la présence de réfugiés mauritaniens présents sur le sol Malien depuis 1989. Le Colonel Abdoulaye Maïga a rappelé à son hôte que le retour de l'Administration et des services sociaux de base est un objectif majeur des Autorités de la Transition.

CCRP/Primature

Mali : Le Premier ministre par intérim reçoit la présidente de la Croix-Rouge

La Présidente du Comité internationale de la Croix-Rouge (CICR) Mme Mirjana Spoljaric Egger a été reçue ce mardi 25 octobre 2022, par le Premier ministre par intérim le Colonel Abdoulaye Maïga.

Mme Egger a profité de cette opportunité pour informer le Chef du Gouvernement de la visite qu'elle vient d'effectuer dans la région de Gao et des activités effectuées par son organisation au Mali en général et dans les régions du Centre et du Nord en particulier.

Le Chef du Gouvernement a remercié son hôte pour cette marque d'intérêt du CICR pour notre pays.

Le Colonel Maïga a encouragé le CICR à assister les populations impactées par les changements climatiques et l'insécurité.



Le Premier ministre a enfin invité le Partenaire à toujours œuvrer dans la neutralité, conformément à ses principes.

Source : CCRP

Maroc : Le rappeur ElGrande Toto remis en liberté mais toujours poursuivi



Le rappeur marocain ElGrande Toto, en garde à vue à la suite de propos controversés, a été remis en liberté mercredi mais il reste poursuivi pour "injures, diffamation et menaces", a indiqué une source judiciaire à l'AFP.

Très populaire auprès de la jeunesse, Taha Fahssi, plus connu sous son nom de scène d'ElGrande Toto, a recouvré la liberté après le retrait des cinq plaintes déposées contre lui, a précisé la source qui a requis l'anonymat.

Le rappeur de 26 ans a versé une caution de 20.000 dirhams (1.825 euros) et a présenté de nouvelles excuses, a-t-on indiqué de même source.

Selon des médias locaux, il reste poursuivi par le parquet général pour des publications sur les réseaux sociaux et des déclarations publiques "susceptibles de contenir des éléments punissables par la loi".

Dimanche, lors d'une conférence de presse bondée, ElGrande Toto avait présenté ses excuses aux "personnes offensées" par des déclarations lors d'un récent concert où il assumait consommer du cannabis, qui ont déclenché un tollé au Maroc.

"On n'est pas des mauvaises personnes. On fait du rap et le rap n'est pas mauvais. Le rap a un langage particulier, peut-être que je n'en ai pas fait un bon usage au bon moment", avait concédé l'artiste casablancais aux millions de vues sur YouTube.

Le 23 septembre, il avait reconnu fumer du kif devant la presse avant un concert à Rabat organisé par le ministère de la Culture : "Je fume du hashish et alors ?", avait-il asséné. "Ça ne veut pas dire que je suis un mauvais exemple", avait-il répondu à une journaliste.

Ces déclarations, amplifiées par des sites populistes et les réseaux sociaux, ont provoqué l'indignation dans ce pays aux moeurs conservatrices, classé comme le premier producteur de cannabis au monde selon l'ONU, mais où l'usage récréatif de la plante, plutôt répandu, est interdit par la loi.

Parmi les plaignants, figurait un journaliste marocain basé à Bruxelles, actif sur YouTube, qui a accusé le rappeur d'"atteinte à la pudeur, apologie de l'alcool et du cannabis, diffamation et menaces".

ElGrande Toto est l'artiste arabe le plus écouté au Maghreb et au Moyen-Orient sur la plateforme Spotify, avec plus de 50 millions de streams en 2021. Sa chaîne YouTube cumule 2,7 millions d'abonnés et plus de 431 millions de vues.

FAMa : Un militaire malien tué par un engin explosif



Un membre des forces armées maliennes a été tué et trois autres blessés mardi par un engin explosif dans le sud du pays, a-t-on appris auprès de la gendarmerie et de la police.

Il s'agit des dernières victimes en date de ces engins qui ont fait près de 20 morts militaires et civils en moins de deux semaines et des dizaines depuis le début de l'année.

Ces membres des forces antiterroristes ont été touchés quand leur véhicule a sauté sur un engin entre Mahou, près de la frontière avec le Burkina Faso, et Koutiala, ont dit un responsable de la gendarmerie et un autre de la police sous le couvert de l'anonymat.

Le Mali est en proie depuis 2012 aux agissements de groupes armés affiliés à Al-Qaïda ou à l'organisation Etat islamique (EI), et aux violences de toutes sortes. Partie du nord du Mali, la violence s'est propagée au centre du pays, ainsi qu'au Burkina Faso et au Niger.

Recrutement de 3.000 soldats pour combattre les jihadistes au Faso Les mines et les engins explosifs improvisés (EEI) sont parmi les armes de prédilection des jihadistes qui s'attaquent aux représentations de l'Etat et combattent toute présence étrangère.

Un rapport de la mission de l'ONU au Mali (Minusma) arrêté au 31 août dénombreait 245 attaques aux EEI et aux mines en 2021 et 134 en 2022. Les mines et les EEI ont fait 103 morts en 2021 et 72 en 2022 au 31 août, dit le rapport. Presque les trois quarts des victimes se trouvent dans les rangs de l'armée malienne et des forces internationales, plus du quart parmi les civils, selon le rapport.

Environ 6% des incidents ont été dénombrés dans le sud, bien moins que dans le centre ou le nord. Un rapport de l'ONU rappelait cependant début octobre que l'insécurité continuait de s'étendre vers le sud.

Source : VOA Afrique

Il n'est pas le premier rappeur à subir les foudres de la justice marocaine. Plusieurs autres chanteurs de rap ont été arrêtés depuis septembre 2011 pour divers délits allant du droit commun à la dissidence politique, en passant par les injures envers les autorités, selon le site d'information Yabiladi.

AFP

Burkina : Près de 5 millions de personnes ont besoin "d'aide urgente" s'inquiète l'ONU

Quelque 4,9 millions de personnes ont besoin "d'aide urgente" au Burkina Faso, s'est alarmé mercredi l'ONU, en particulier dans le nord du pays où plusieurs villes sont soumises à des blocus de groupes jihadistes. De retour d'une visite à Djibo (nord), Martin Griffiths, sous-secrétaire général de l'ONU chargé des affaires humanitaires, a dépeint une situation alarmante.

Selon lui, si l'ONU a pu fournir de la nourriture à 1,8 million de personnes cette année, "près de 4,9 millions de personnes ont besoin d'aide urgente - un cinquième de la population du Burkina - et près de 10% de la population a été contrainte de fuir son foyer", dans le pays.

A Djibo, "il n'y avait pas de denrées au marché, et il n'a pas été possible" de récolter beaucoup de quoi se nourrir "dans la région. Le bétail a été emporté. Des mères sont obligées de nourrir leurs enfants avec des feuilles et du sel", a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse à New-York retransmise en ligne.

"Même les feuilles se font rares. Des femmes nous ont expliqué qu'elles sortaient la nuit dans les villages alentours pour nourrir leurs enfants (...) risquant des attaques, des viols et la mort", a-t-il poursuivi.

La ville de Djibo est soumise depuis plusieurs mois à un blocus des jihadistes qui ont coupé les principaux axes y menant en faisant sauter des ponts. La population de la ville - autour de 300.000 habitants - a triplé en quelques années avec l'arrivée de déplacés internes chassés



par des attaques jihadistes. "La situation à Djibo n'est pas unique. Des dizaines de localités au Burkina font face à un fléau similaire: des routes bloquées par la présence de groupes armés qui laissent les populations sans nourriture, médicaments ou services essentiels", selon M. Griffiths. Lors de sa visite au Burkina Faso, il a rencontré le nouvel homme fort du pays, le capitaine Ibrahim Traoré, arrivé au pouvoir par un putsch le 30 septembre et qui a annoncé vouloir reconquérir "les territoires occupés par ces hordes de terroristes". M. Griffiths a indiqué que le capitaine Traoré s'était engagé à prendre "les mesures nécessaires" pour que l'ONU puisse remplir ses "obligations" humanitaires. Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées à des mouvements jihadistes affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique (EI).

AFP

ANNONCE BOURSE

B2GOLD informe qu'il est ouvert un programme d'octroi de bourses aux étudiants de séries scientifiques (**nouveaux bacheliers ayant une moyenne supérieure ou égale à 13/20**), pour une formation dans différents domaines :

- INGÉNIOIRAT MINES/GÉOLOGIE,
- INGÉNIOIRAT GÉNIE CIVIL ;
- INGÉNIOIRAT ENVIRONNEMENT.

Les formations se dérouleront dans des instituts maliens spécialisés.

LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE DONT LA DATE LIMITE EST FIXÉE AU 28 OCTOBRE 2022 À 12H 00 COMPORTE :

1. Une lettre de motivation comportant le choix du domaine ;
2. Une copie ou une attestation certifiée du Baccalauréat 2021-2022 ;
3. Les relevés de notes du Baccalauréat 2021-2022 ;
4. Un certificat d'indigence pour les étudiants dont les parents sont en situations précaires ;
5. Le certificat de résidence ;
6. Un extrait d'acte de naissance.

Toutes les demandes doivent être envoyées en double exemplaire (avec la mention du domaine de la formation choisie sur les enveloppes) à l'attention de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines de B2Gold Mali à l'adresse suivante :

Les demandes peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante Mali.FEK.HR@b2gold.com en incluant dans l'objet du message **B2G.Bourses**.



B2GOLD MALI
Porte 653 Rue 28
Cite du Niger 2
BPE 4855 Bamako Mali

Ce programme est offert par voie de sélections. Le nombre de bourse étant limité, seuls les candidats au mérite dotés d'un excellent potentiel et d'un véritable engagement personnel auront une chance d'être sélectionnés. Compte tenu du fait que B2GOLD accorde une priorité élevée à l'égalité des genres, une attention particulière sera portée aux candidatures féminines pour une représentation équitable.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt pour B2Gold ; Toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



www.b2gold.com



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 26 octobre 2022 CM N°2022-45/SGG

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 26 octobre 2022, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- Procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

a. un projet de loi relatif à l'activité d'affacturage en République du Mali.

Le secteur financier a enregistré ces dernières années, sous l'impulsion des Etats, des Autorités monétaires et des Régulateurs, des évolutions importantes pour une meilleure contribution au financement de l'économie.

Ces évolutions se sont traduites par la mise en place de dispositifs, de normes, de réglementations et de stratégies qui ont permis d'assurer la stabilité et le renforcement de la résilience du secteur financier, d'améliorer le financement de l'économie et de promouvoir l'inclusion financière des populations.

Malgré les efforts déployés, le financement des entreprises n'est pas assuré à hauteur de souhait, notamment celui du cycle d'exploitation des Micros, Petites et Moyennes Entreprises qui éprouvent toujours des difficultés à accéder au financement bancaire en raison de leurs profils de risques.

Pour optimiser les outils de financement des Micros, Petites et Moyennes Entreprises, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a initié un projet de loi uniforme sur l'affacturage qui régit de façon homogène les opérations d'affacturage effectuées au sein des pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine. L'affacturage est une opération par laquelle l'adhérent transfère par une convention écrite



avec effet subrogatoire, ses créances commerciales à l'affactureur qui, moyennant rémunération, lui règle par avance tout ou partie du montant des créances transférées, supportant ou non, selon la convention des parties les risques d'insolvabilité sur les créances cédées. Il permet à l'adhérent de se procurer des fonds et constitue un moyen de recouvrement qui présente entre autres les avantages ci-après : -l'optimisation de la trésorerie en réduisant l'impact des échéances de paiement ; -l'élimination du risque d'impayés.

Le projet de loi adopté permettra d'offrir des produits et services financiers variés, abordables, accessibles et adaptés aux besoins des Micros, Petites et Moyennes Entreprises et des Start-ups.

b. des projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'Office malien des produits pétroliers.

Le Mali est l'un des premiers pays en Afrique subsaharienne à s'engager dans la voie de la libéralisation du sous-secteur des produits pétroliers.

Cette libéralisation s'est traduite par le retrait de l'Etat de toute activité à caractère commercial et la limitation de son rôle à la planification, à la réglementation et à la régulation du marché des produits pétroliers.

Elle a aussi permis l'émergence d'une classe d'opérateurs nationaux, la réalisation de nombreuses infrastructures de distribution de produits pétroliers et le développement des moyens de transport.

Les investissements pour le développement d'infrastructures de stockage d'hydrocarbures

liquides et gazeux, afin de fortifier la sécurité du pays en matière d'approvisionnement en produits pétroliers, ont été relégués au second plan au profit d'investissements massifs dans les moyens de transport et le réseau de distribution.

Ces facteurs qui ont mis en exergue la précarité du système d'approvisionnement du pays ont été fortement ressentis suite aux crises qui ont secoué la sous-région et le monde ces dernières années.

Le Gouvernement est intervenu à plusieurs reprises pour éviter la rupture des approvisionnements et contenir la flambée des prix à la consommation en renonçant à d'importantes ressources fiscales.

Pour pallier cette situation et mettre le pays à l'abri des risques de pénurie de produits pétroliers, les projets de texte adoptés créent, sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial, l'Office malien des produits pétroliers en remplacement de l'Office national des produits pétroliers, en vue d'assurer la sécurité et la continuité de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Secrétaire Exécutif du Haut Conseil national de Lutte contre le SIDA : Monsieur Ichiaka

Moumine KONE.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

- Au grade d'Inspecteur Général des Services pénitentiaires et de l'Education surveillée : Colonel Diakariaou DOUMBIA.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- Conseiller technique : Commissaire Divisionnaire de Police Jean Marie DRABO.

- Chargés de mission : Commissaire Divisionnaire de Police Hawa COULIBALY ; Commandant Adama DIAKITE.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- Chef de Cabinet : Madame DIALLO Mariam TOURE, Ingénieur de l'Information.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Membre de la Cellule nationale de Traitement des Informations Financières : Capitaine de la Gendarmerie Fatoumata Lansine Sidy DIAKITE.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Inspecteur à l'Inspection des Affaires sociales : Madame Simone DIARRA, Administrateur de l'Action Sociale.

- Directeur Général de l'Hôpital Nianankoro FOMBA de Ségou : Monsieur Cheick Tidiane SYLLA, Inspecteur des Services Economiques.

- Directeur Général de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes : Monsieur Seydou Alassane COULIBALY, Médecin.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Sur le rapport du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, le Conseil des Ministres a pris acte de la célébration de la Journée nationale des Légitimités traditionnelles, 1ère édition 2022.

Le Mali a été le berceau de vastes et puissants empires et de royaumes qui ont fait sa grandeur du passé.

La société malienne est une société bien organisée, hiérarchisée et codifiée autour des valeurs ancestrales qui constituent le socle des rapports individuels et collectifs.

Les Institutions traditionnelles avaient un rôle

de structuration et de régulation de l'ordre social. Elles ont permis de maintenir les liens socioculturels, de prévenir et de gérer les conflits intra et intercommunautaire, d'assurer durablement le vivre-ensemble entre des populations diverses aux coutumes variées et de favoriser l'intégration de différentes communautés sur la base des complémentarités érigées en véritables valeurs de société.

Ces Institutions traditionnelles, qu'il est convenu de désigner sous l'appellation « Légitimités traditionnelles », sont des maillons essentiels dans la société malienne et sont incontournables dans la conduite de la réconciliation nationale et à la régulation sociale.

En raison du rôle important joué par les légitimités traditionnelles dans la vie de la nation, dans le cadre du processus de refondation de l'Etat en cours et dans le but d'engager un développement local inclusif, durable et efficace, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi GOITA, a consacré le 11 novembre, Journée nationale des Légitimités traditionnelles.

Cette première édition de la Journée nationale des Légitimités traditionnelles a pour thème central : « Place et rôle des Légitimités traditionnelles dans la réconciliation nationale, la promotion de la paix, de la cohésion sociale et la refondation de l'Etat ».

L'objectif général de la célébration de cette Journée est de contribuer à une meilleure exploitation du système de gouvernance des Légitimités traditionnelles pour promouvoir la paix, la cohésion sociale, le vivre-ensemble et soutenir la refondation de l'Etat.

La célébration de la 1ère édition sera marquée entre autres par :

- des conférence-débats autour du thème central ;

- des jeux-concours sur la connaissance des légitimités traditionnelles régionales et locales

- sur la Chaîne nationale de l'ORTM et les radios de proximité des capitales régionales ;

- des expositions photos sur les grandes figures des légitimités traditionnelles et leurs apports dans la société ;

- des consultations médicales ophtalmologiques et en géronto-gériatrie.

2. Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux a informé le Conseil des ministres de l'évolution du processus de recrutement de 100 auditeurs de

justice et de 150 fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée.

La Justice est confrontée à de nombreux défis à la fois matériels, financiers et humains. Pour y faire face, la loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice prévoit un accroissement continu des moyens matériels, financiers et humains sur la période 2020-2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette loi, un concours de recrutement de 100 auditeurs de justice et de 150 fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée a été ouvert.

Les Commissions d'enregistrement et de dépouillement mises en place à cet effet ont reçu :

- pour le concours des fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée 4 201 dossiers ;

- pour le concours des auditeurs de justice 8 074 dossiers dont 5 387 pour l'ordre judiciaire et 2 687 pour l'ordre administratif ;

- pour le recrutement sur titre 55 dossiers de docteurs en droit.

Lors du dépouillement et de la vérification, 39 faux diplômes ont été recensés au titre du concours des auditeurs de justice de l'ordre judiciaire et 692 faux diplômes pour le concours de recrutement des fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée. Ces dossiers seront transmis au Procureur de la République.

Ces recrutements permettront de combler, en partie, le déficit de magistrats et de fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée et d'améliorer la gouvernance au sein de la justice et l'accessibilité de la justice pour tous.

3. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de l'évolution de la maladie à Coronavirus marquée par une stagnation du nombre de cas testés positifs par rapport à la semaine précédente.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre la maladie.

Bamako, le 26 octobre 2022

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Mali : La sécurité s'est fortement dégradée depuis l'arrivée de Wagner (USA)

Les Etats-Unis considèrent que la sécurité s'est considérablement détériorée au Mali depuis que la junte a fait appel, selon eux, aux mercenaires de la société russe Wagner, dont la présence limite fortement l'action antijihadiste américaine, a dit une haute responsable mercredi.

"La junte malienne a fait venir Wagner et le terrorisme a empiré de façon considérable", a déclaré lors d'une visioconférence la sous-secrétaire d'Etat américaine Victoria Nuland, de retour d'un déplacement au Sahel, y compris au Mali, entre le 16 et le 20 octobre. Elle a fait état d'une augmentation d'environ 30% des actes terroristes au cours des six derniers mois.

Ces propos contredisent ceux des militaires qui ont pris le pouvoir par la force en 2020 dans ce pays secoué depuis 2012 par la violence et la propagation jihadiste. Les autorités maliennes se sont détournées depuis un an de l'allié français et de ses partenaires, et tournées vers la Russie. Elles répètent avoir inversé la tendance sécuritaire et avoir mis en débandade les groupes jihadistes.

Les Etats-Unis, la France et les Occidentaux accusent la junte de s'être adjoint les services de la société de sécurité Wagner, aux agissements décriés. Les autorités maliennes démentent et parlent de coopération avec l'armée russe au nom d'une relation ancienne d'Etat à Etat.

Mme Nuland a indiqué avoir fait part des préoccupations américaines au gouvernement malien lors de sa visite.

"Ce gouvernement intérimaire a fait de très mauvais choix en faisant venir Wagner et en les associant à son dispositif sécuritaire, et nous en voyons les résultats avec une violence et des actes de terrorisme en augmentation et les forces des Nations unies poussées vers la sortie", a-t-elle dit.

Elle a accusé Wagner de faire pression sur le Mali pour qu'il limite les opérations de la mission de paix de l'ONU (Minusma), limitations dont s'est plainte la Minusma elle-même.

Mme Nuland s'est aussi fait l'écho des nombreuses accusations d'abus commis par les



hommes de Wagner contre les populations civiles.

Les voisins du Mali sont également "très inquiets" de la présence de Wagner au Mali, a-t-elle déclaré en citant la Mauritanie où elle s'est également rendue et qu'elle a décrite comme un "îlot de stabilité dans un voisinage très, très âpre".

Les Etats-Unis sont engagés militairement au Sahel. Ils fournissaient un soutien en logistique et en renseignement à la force antijihadiste française Barkhane au Mali avant que celle-ci ne soit poussée vers la sortie cette année. Mme Nuland a assuré que les Américains continuaient à collaborer très étroitement avec les Français au Sahel après le redéploiement de ces derniers.

Mais "la faculté des Etats-Unis à aider le Mali sur le front sécuritaire est fortement restreinte", à cause des lois américaines sur la coopération avec des gouvernements non-élus, "et encore plus maintenant par le choix qu'a fait le Mali d'être de mèche avec Wagner", a-t-elle dit. Les programmes civils sont aussi affectés, a-t-elle dit.

Mme Nuland s'est aussi rendue au Burkina Faso et y a rencontré le nouvel homme fort, le capitaine Ibrahim Traoré.

"Il a dit sans équivoque que c'était aux Burkinabè de défendre la sécurité de leur pays et qu'ils n'avaient aucune intention de faire venir Wagner", a-t-elle déclaré.

AFP

Abdoulaye Diop au forum de Dakar : **“ La France joue au Mali au pompier pyromane ”**

Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Abdoulaye DIOP, intervenant au panel du Forum international de Dakar dont les travaux ont pris fin ce mardi 25 octobre 2022, a répliqué aux propos de la Secrétaire d'État de la France auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Chrysoula ZACHAROPOULOU, qui a déclaré : « des autorités maliennes qui ont décidé de privilégier leur propre survie politique, au détriment de la lutte contre le terrorisme ».

« C'était du politiquement correct à entendre, mais c'est très loin de la réalité », a répondu M. DIOP, tout en rappelant que son pays lutte contre les conséquences du chaos créé en Libye par la France.

Plus de 30 pays ont pris part à la 8e édition du forum international de Dakar sur le thème « L'Afrique face aux chocs extérieurs : défis pour la sécurité et la stabilité ». Outre cette thématique, des panels ont été animés par des sommités, des dirigeants et responsables des structures publiques et privées.

Ce mardi, le chef de la diplomatie malienne, Abdoulaye DIOP, intervenant lors du panel sur les crises globales et souverainetés en Afrique, a réagi au discours du Secrétaire d'État français tenu lors de l'ouverture des travaux alors que les relations entre les deux États se détériorent davantage.

En effet, dans son discours à la plénière du lundi 24, Chrysoula ZACHAROPOULOU a accusé la transition malienne de reléguer en second plan la lutte contre l'insécurité et a affirmé que « des autorités maliennes ont décidé de privilégier leur propre survie politique au détriment de la lutte contre le terrorisme ». Ainsi, les conditions politiques n'étant plus réunies, selon elle, la France a décidé de se retirer du Mali.

Sans surprise, le chef de la diplomatie malienne a décidé de mettre les pendules à l'heure en répondant à la Secrétaire d'État française en qualifiant le discours de cette dernière de « grande opération de relation publique, mais qui manque de sincérité ».

« C'était du politiquement correct à entendre, mais c'est très loin de la réalité. Elle a indiqué que le régime à Bamako se bat pour sa survie. Je crois qu'un régime qui a une telle assise

populaire n'a pas à s'inquiéter pour sa survie », a répliqué le ministre DIOP, ajoutant « Le Mali se bat pour sa survie en tant qu'État ». Pour lui, le tumulte de l'insécurité contre lequel le Mali et bien d'autres pays en Afrique est la conséquence de l'intervention de la France en Libye malgré la désapprobation des États africains. En plus de l'insécurité, les Libyens tentent de gérer des effets de cette opération en vain, car la population de ce pays continue de se battre. Cette défaillance géostratégique, à l'origine de l'insécurité en Afrique, s'étonne-t-il, n'est assumée par aucun responsable.

« Qu'est-ce qui a été fait pour gérer le service après-vente et éviter qu'une opération étrangère ne finisse par une déstabilisation de l'ensemble de la région », s'est-il interrogé, avant de préciser que « la survie dont on parle, c'est la survie de nos États ».

Et la France, a-t-il enfoncé, joue au Mali au pompier pyromane après avoir allumé le feu. En déclarant que la France et l'Union européenne ne viennent pas en substitution de l'action des pays africains, le chef de la diplomatie malienne rétorque à Chrysoula ZACHAROPOULOU en rappelant que lors des opérations de récupérations des zones sous occupation terroristes, l'armée malienne avait été bloquée aux portes de Kidal par les soldats français. « Elle se substitue aux armées africaines parce que quand la France est venue pour nous aider à libérer notre territoire en 2013, nous avons libéré ensemble Gao et Tombouctou. Mais à 50 km de Kidal, l'armée française a stoppé nette l'armée malienne en disant qu'elle ne pouvait pas y entrer. Aujourd'hui 10 ans après, l'armée malienne et l'État malien ne sont pas présents à Kidal. Depuis 10 ans elle (la France)



travaille au nord du Mali avec des groupes rebelles. Elle a choisi ses amis dans le pays. Ce n'est pas normal. On doit considérer que le peuple malien est notre ami », a-t-il craché. Malgré ces vives tensions, le ministre Abdoulaye DIOP a estimé que les relations dégradées entre notre pays et la France pourraient se rétablir à condition que l'ancienne puissance coloniale respecte la «souveraineté» du Mali et ses «choix stratégiques».

« Le Mali a souhaité que notre souveraineté soit respectée, que nos choix stratégiques et nos choix de partenaires soient respectés, et que les intérêts vitaux des Maliens soient pris en compte », a insisté M. DIOP.

« Si ces éléments sont observés, le Mali n'a pas de problème à traiter avec aucun partenaire, y compris la France », a-t-il assuré aux micros des journalistes après son intervention publique au Forum.

Interrogé sur les accusations du Mali contre la France dans une lettre adressée en août au Conseil de sécurité de l'ONU, dénonçant notamment des «violations répétitives et fréquentes» de l'espace aérien du pays par les forces françaises et le «soutien de la France aux terroristes», le ministre Abdoulaye DIOP a affirmé que son pays attendait une session spéciale pour en produire les preuves. « Le Mali n'est pas un enfant, nous sommes membres des Nations unies, nous connaissons les règles. Nous avons demandé une session spéciale pour pouvoir discuter de cette question », a-t-il déclaré, en lançant à nouveau le défi à la France de convoquer ladite session spéciale.

« Ceux qui sont en face, de quoi ils ont peur ? Si on n'a pas de preuves, qu'on convoque la session », a-t-il déclaré.

PAR SIKOU BAH
Source : Info-Matin

Relation sino-malienne : Fin de la Première édition du Forum sur la coopération Mali-Chine

Avec pour objectif de créer un cadre idoine à la réflexion, aux échanges pluriels sur le renforcement de la coopération et l'amitié sino-maliennes, la première édition du forum sur la Coopération Chine-Mali a pris fin, le mercredi 26 octobre au CICB. A l'occasion de la cérémonie de clôture les parties Chinoise et malienne ont magnifié la coopération bilatérale, qui existe entre les deux pays, depuis 62 ans. En marge de cette cérémonie, les officiels ont animé une conférence de presse qui a marqué la fin du forum.



Les deux activités ont été marquées par la présence de l'ambassadeur, Directeur de l'Asie Océanie, Mahamoud Mohamed Arby, de l'ambassadeur de la Chine au Mali, S.E.M. CHEN Zhihong et du président du club des amis de la Chine au Mali, Aliou Sissoko. Dans son discours, le président du club des amis de la Chine Aliou Sissoko, a adressé ses remerciements à ceux qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de la première édition du forum de la coopération Chine-Mali. « **Au regard de l'ampleur des riches échanges qui ont eu lieu au cours de ces deux jours de forum, nous ne pouvons qu'être satisfaits** ».

De son côté, S.E.M. CHEN Zhihong a expliqué que l'Ambassade de Chine au Mali a pris l'initiative d'organiser la Première édition du Forum sur la Coopération Chine-Mali dans le

cadre de la célébration du 62e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et le Mali. « **On a réalisé les trois principaux objectifs prédéterminés: soit revoir l'histoire de l'amitié entre nos deux pays, présenter le grand succès du 20e Congrès national du PCC au gouvernement et au peuple maliens et explorer avec les fonctionnaires, professeurs, experts et hommes d'affaires de nos deux pays les potentialités de coopération pour porter les relations sino-maliennes à un palier plus élevé dans la nouvelle ère** » a-t-il souhaité.

En effet, il a tenu à rappeler que la Chine a établi des relations diplomatiques avec le Mali depuis 62 ans. « **Les relations sino-maliennes ont été tissées par les anciens dirigeants de nos deux pays, qui se**

développent de génération en génération et on est maintenant sur un nouveau point de départ pour le renforcement de la coopération sino-malienne dans tous les domaines », a-t-il estimé.

De même, le diplomate Chinois a précisé que la coopération sino-africaine se développe d'une façon satisfaisante dans le cadre du Forum. « **Le volume des échanges commerciaux sino-africains s'est établi à 254 milliards de dollars américains en 2021, soit 25 fois plus élevé que celui de 2000. C'est maintenant l'un des mécanismes internationaux le plus actif, le plus fructueux et le plus prometteur entre les pays sud-sud** », a-t-il révélé.

En outre, il a rappelé que le Président chinois, S.E.M. XI Jinping a avancé l'Initiative de « **la Ceinture et la Route** » et les principes de

sincérité, de résultats effectifs, d'amitié et de bonne foi il y a 9 ans. De quoi consolider la base de la coopération sino-africaine. « **De plus, le Président Xi Jinping préconise la mise en place d'un partenariat mondial uni, égal, équilibré et inclusif pour le développement** » et la vivification du « **concept de sécurité commun, intégré, coopératif et durable. Face aux défis de développement et de sécurité internationaux, il a proposé les Initiatives pour le Développement mondial et la Sécurité mondiale, qui ont été largement accueillies par la communauté internationale** », a-t-il assuré.

Quant à l'Ambassadeur, Directeur de l'Asie Océanie, Mahamoud Mohamed Arby, il a remercié son homologue de la Chine au Mali, pour son implication personnelle dans la réussite du Forum Chine-Mali. « **Ce forum qui se tient à quelques jours seulement après la commémoration du 62e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Mali et la Chine, nous donne l'occasion de revisiter l'état des relations de coopération entre nos deux pays et de lever tous les obstacles à leur éclosion** », a-t-il déclaré.

En ce sens, il a indiqué, que le thème retenu

pour cette première édition du forum de la coopération Chine-Mali à savoir « **construisons ensemble une communauté des destin chine-Mali dans la nouvelle ère** » n'est pas fortuit, et vient à point nommé, au moment où notre pays aussi bien que la Chine ont chacun besoin des pays amis pour surmonter les aléas des politiques internationales. « **Le Mali et la Chine doivent se donner la main et avancer ensemble** », a-t-il soutenu.

Aussi, Mahamoud Mohamed Arby a souligné que l'excellence de la qualité des relations entre le Mali et la Chine n'est plus à démontrer, aussi bien au niveau continental que sur la scène internationale ; en ce sens qu'elle s'est toujours traduite par un soutien indéfectible entre les deux pays.

Il a profité de l'occasion pour rendre un hommage à tous ceux qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, au renforcement de l'amitié entre la Chine et le Mali.

En somme, il a rappelé le rôle éminemment politique qu'ont joué les présidents Modibo Keita et Mao Zedong dans l'établissement puis la consolidation des relations diplomatiques entre le Mali et les Chine.

En marge de la cérémonie de clôture de la première édition du forum sur la coopération

Chine-Mali, les ambassadeurs Mahamoud Mohamed Arby, S.E.M. CHEN Zhihong et le président du club des amis de la Chine, Aliou Sissoko ont animé une conférence de presse.

A cette occasion Aliou Sissoko, parlant des acquis de la conférence a souligné que l'activité a permis de comprendre la nature de la coopération entre le Mali et la Chine. « **Cette première édition du forum sur la coopération Chine-Mali ne pourra que donner un plus à la coopération entre ces deux pays** », a-t-il déclaré.

Se prononçant sur les actions majeures posées par la Chine dans le cadre de la coopération bilatérale, Mahamoud Mohamed Arby, a souligné que pendant 62 ans de coopération, le Mali a toujours su compter sur la Chine. Par exemple, « **avec l'épidémie d'Ébola au Mali, pendant que les autres pays nous fuyaient, la Chine nous a envoyé des médecins. La Chine respecte notre souveraineté, c'est un pays qui nous respecte et qui fait en sorte de nous faire respecter. La première unité industrielle du Mali a été effectuée par la Chine** », a-t-il fait savoir.

■ Maffenin Diarra



Affaires de crédits douteux : L'APBEF plutôt obscure !

Depuis quelques jours, bruissent des informations selon lesquelles, 200 milliards de crédits douteux d'une banque malienne, seraient en circulation. L'association professionnelle des banques et Établissements financiers du Mali (APBEF), pourtant, tarde à éclairer l'opinion...

■ ■ L'association professionnelle des banques et Établissements financiers du Mali (APBEF) fidèle à sa tradition de totale transparence vis-à-vis de la population en général et de sa clientèle en particulier rassure quant à l'engagement de ses membres à toujours

œuvrer pour le respect des règles prudentielles de la BCEAO.

Aussi elle informe que ses membres continueront à respecter leurs engagements vis-à-vis de la clientèle et des partenaires. » C'est, en substance, le contenu du communiqué de l'association profession-

nelle des banques et Établissements financiers du Mali (APBEF).

Après cette sortie, beaucoup s'interrogent sur les motivations réelles, d'un tel communiqué aussi laconique que plat, et qui n'aura aucunement contribué à dissiper la polémique sur les 200 milliards.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la sortie de l'APBEF – qui entretient le flou - renforce les rumeurs. Son mutisme, manifestement, prouve qu'il y a anguille sous roche. Nous y reviendrons...

Lire en encadré le communiqué de l'APBEF

■ Binadjan Doumia





ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS DU MALI

COMMUNIQUE DE PRESSE

Affaire de crédits douteux : les précisions de l'APBEF

Depuis quelques jours, des informations faisant état de 200 milliards de FCFA de crédits douteux dans une banque malienne, circulent sur les réseaux sociaux.

L'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers du Mali (APBEF) fidèle à sa tradition de totale transparence vis-à-vis de la population en général et de sa clientèle en particulier rassure quant à l'engagement de ses membres à toujours œuvrer pour le respect des règles prudentielles de la BCEAO.

Aussi, elle informe que ses membres continueront à respecter leurs engagements vis-à-vis de la clientèle et des partenaires.

L'APBEF sait compter sur la bonne compréhension de tous.

APBEF

Contact presse : 20 29 22 14

Bamako, le 26 OCTOBRE 2022

La Présidente de l'APBEF-MALI





Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Refondation de l'État :

Les actions prioritaires à mettre en œuvre

Dans le cadre de la restitution du contenu du Cadre stratégique de la refondation de l'État, le ministre de la Refondation de l'État, chargé des relations avec les institutions, le Pr Ibrahim Ikassa MAIGA, s'est entretenu avec le monde universitaire. C'était vendredi dernier au campus universitaire de Kabala en présence du personnel administratif ; des enseignants et des étudiants.

Dans ses mots de bienvenue, le Recteur de l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako, Idrissa Soiba TRAORÉ, a apprécié l'initiative de la vulgarisation du Cadre stratégique de la refondation de l'État. Selon lui, ce Cadre est l'épine dorsale de l'action sociale, c'est-à-dire le contrat social pour les actions à court, moyen et long terme. Le responsable de l'ULSHB a invité tous les Maliens à s'approprier ce document pour un large partage de son contenu.

Dans ses explications sur le contenu du Cadre stratégique de la refondation de l'État, le mi-

nistre de la Refondation de l'État, chargé des relations avec les institutions, le Pr Ibrahim Ikassa MAIGA, a réaffirmé l'engagement des autorités de la transition à procéder à un changement de système, de méthode et de comportement afin de relever le défi d'un Mali refondé.

Il a expliqué aux universitaires que le document du Cadre stratégique de la refondation de l'État fixait une vision avec des stratégies de mise en œuvre. Le ministre a rassuré qu'un mécanisme de suivi avait été mis en place pour évaluer la mise en œuvre des actions retenues.

Il a profité de l'occasion pour soutenir qu'il était possible de relever le Mali par le travail. Pour réaliser le Mali de nos rêves, le ministre Ibrahim Ikassa MAIGA a indiqué qu'il était nécessaire de changer de posture et de comportement. Pour lui, cela est une des conditions pour que les Maliens soient respectés à travers le monde.

« La facilité c'est l'esclavage et le travail ardu,

c'est l'indépendance », a-t-il enseigné. De l'exposé du ministre de la Refondation l'on apprend que 55 actions prioritaires ont été recensées pour être mises en œuvre dans les plus brefs délais. Lesdites actions prioritaires sont tirées du plan d'action de la refondation de l'État 2022-2026 et dont la mise en œuvre s'étend sur une période de 24 mois. Ces actions prioritaires portent sur l'élaboration de la nouvelle Constitution ; la moralisation du concours d'entrée à la fonction publique à travers l'application de critères d'équité et de transparence ; le développement de l'enseignement secondaire, technique et professionnel et la formation professionnelle de l'enseignement supérieur.

Il s'agit aussi de la mise en place d'un mécanisme de suivi systématique des diplômés ; de la création du service national des jeunes pour les nouveaux admis aux concours de la fonction publique ; la promotion de l'éducation civique et morale du service national des jeunes et des activités de citoyenneté ; la militarisation de la police.

Le budget prévisionnel de ces actions prioritaires est estimé à 384 474 000 000 FCFA.

PAR MODIBO KONÉ
Source : InfoMatin



Élections au Mali : Des partis politiques doutent de la « transparence » des futures échéances

« Il n'y aura pas d'élections transparentes et crédibles au Mali en 2024 ». C'est ce qu'a déclaré ce lundi le cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour une transition réussie au Mali, dans le Grand Dialogue de Studio Tamani. « Bonnes ou pas bonnes, les élections se tiendront », répond le parti Union pour la Sauvegarde de la République.



Le porte-parole du Cadre d'Échanges des partis et regroupements politiques pour une transition réussie estime que les conditions ne sont pas réunies pour compter sur « des élections transparentes ».

Il faut s'attendre à « peut-être des élections qui seront acceptées dans le cadre d'un consensus, dans le cadre d'un compromis politique, pour nous permettre de sortir vraiment de cette situation », estime Amadou Aya. Sinon, dire que les prochaines élections seront crédibles et transparentes, le porte-parole du cadre d'échanges en doute. « Malgré tout ce qu'on nous raconte à mon avis je n'ai pas encore entendu le retour de l'administration dans les zones occupées », poursuit-il.

« BONNES OU PAS, IL Y AURA DES ÉLECTIONS »

« Des élections transparentes ou pas, l'essentiel est d'avoir des échéances électorales crédibles », affirme Nouhoum Togo, président du parti Union pour la Sauvegarde de la République (USR). « Nous allons tenir. C'est ça la position du gouvernement », ajoute Nouhoum Togo. Il martèle que « des élections se tiendront, bonnes ou pas ». L'essentiel pour lui est qu'« il y aura des élections acceptables et crédibles ». « Je suis convaincu d'une chose, il y a eu beaucoup d'évolutions », se rassure-t-il. L'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie salue notamment l'effectivité de la loi électorale, la mise en place de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) et le lancement de la révision de listes électorales. Cependant, elle déplore aussi beaucoup de retard. « Les nouveaux majeurs, notamment les 720 mille nouveaux majeurs de 2021 qui peuvent être inscrits sur la

liste électorale, jusqu'à présent ils n'ont pas cette possibilité de s'inscrire », dénonce la Directrice Exécutive de AJCAD. « Il est prévu dans la loi que l'AIGE va superviser le processus de révision des listes électorales et jusqu'à présent les démembrements de l'AIGE n'ont pas encore été mis en place », déplore aussi Adam Dicko.

A noter que la présidentielle est prévue à partir de février 2024, selon le chronogramme électoral.

« Le CNT n'examinera pas l'avant-projet de constitution »

Pour le référendum prévu en mars 2023, le Conseil National de Transition précise qu'il n'examinera pas l'avant-projet de la nouvelle constitution.

Source : Studio Tamani

Arène politique : L'imam Dicko pour ressusciter l'opposition ?

La politique malienne, depuis quelques années, ne se conçoit plus sans l'imam Mahmoud Dicko. Ceci explique les visites assidues dont il est l'objet - de la part d'une partie de la classe politique - depuis un certain temps...

La chose est connue. Depuis quelques jours, certains responsables de partis politiques, bien identifiés, multiplient les visites de courtoisie à l'éminent homme de Dieu qui n'hésite pas à transformer les prêches dans sa mosquée en discours politiques. Ce regroupement de parti politiques, qui ne semble pas totalement d'accord avec les autorités de la transition, voudrait constituer un contre-poids politique. Pour ce faire, la principale coalition d'opposition tente, discrètement, de convaincre le chef religieux de se rallier à sa cause.

Cette coalition d'opposition réunit, entre autres, le Rassemblement pour le Mali (RPM) du

défunt Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), l'Alliance pour la démocratie au Mali-Parti africain pour la solidarité et la justice (Adema-Pasj) présidé par Marimantia Diarra, Yéléma de l'ex-Premier ministre Moussa Mara et Action républicaine pour le progrès (ARP) de l'ancien ministre des Affaires étrangères Tiéman Hubert Coulibaly. Pour ceux-là, obtenir le soutien de l'imam Dicko serait une véritable aubaine. Réussiront-ils ?

En tous cas, l'imam a reçu une délégation composée du dirigeant du RPM, Bokary Treta, de l'ancien ministre de la Jeunesse Amadou Koïta, ou encore de Modibo Soumaré, qui assure la présidence tournante du Cadre

d'échange des partis dans son centre. Plus que de simples visites de courtoisie, certains observateurs parlent de « manœuvres » visant à le coopter.

Mis à l'écart par les autorités de la transition, l'imam Dicko, ex- autorité morale du M5-RFP, semble « manipulable » pour certains, décidés à le retourner contre le régime actuel. Se laissera-t-il faire ?

Pour l'heure, aucune réaction publique de sa part. Une chose est sûre : la précarité ambiante - dont souffrent beaucoup de maliens et que semblent ignorer les autorités de la transition - peut devenir un élément fédérateur, et source de mouvements d'humeur. Aussi, le cadre d'échange des partis et regroupements politiques pour une transition réussie, semble bien à l'affût de la moindre erreur. Le Mali devra-t-il s'attendre à de nouvelles convulsions politiques ? Ou au contraire ces opposants ne cherchent-ils pas à s'adosser à un mégot vidé.

■ Binadjan Doumbia



Port obligatoire des casques : Ce qu'en pensent les usagers

Le gouvernement a annoncé des contrôles réguliers du port du casque sur l'ensemble du territoire. Il s'agit des contrôles routiers réguliers qui seront organisés sur le port du casque de protection à partir du 1er décembre 2022. Cette annonce a été faite par le ministère des Transports ce lundi 24 octobre 2022 et qui a précisé qu'ils seront suivis de l & 39 ; application effective de la réglementation le 1er janvier 2023.

Le port du casque est obligatoire pour les conducteurs d'engins à deux et trois roues motorisés, ainsi que leurs passagers, conformément aux dispositions du Code de la route, a tenu à rappeler le département en charge du transport. Une décision qui toutefois reste diversement appréciée car on se rappelle encore des anciens régimes qui ont tenté d'imposer vainement cette mesure radicale. C'est dans ce contexte que notre rédaction a tendu son micro aux usagers pour connaître leurs points de vue sur cette épineuse question.

Boukary Kiabou, Electricien : Selon moi, on ne doit pas rendre obligatoire cette mesure. Chacun de nous est conscient du rôle que joue un casque pour les motocyclistes. Généralement, lorsqu'on oblige le citoyen malien à faire

quelque chose, dites-vous qu'il ne le fera pas. Ainsi, qu'on laisse le libre arbitre à tous de porter ou non le casque pour sa sécurité. Aussi, il faudra tenir compte des personnes qui conduisent périodiquement les engins, ces personnes évidemment ne posséderont pas de casque et le cas va créer un problème. Donc j'espère que les autorités prendront en compte tous les facteurs déterminants avant l'application d'une telle mesure.

Kadidiatou Keita, Etudiante en informatique : En ce qui me concerne, je ne vois aucun problème à cela. Je suis étudiante j'approuve pleinement cette décision mais reste à savoir si tout le monde sera du même avis. Il y a eu tellement d'étudiants qui ont perdu la vie suite aux accidents sur la route de mon université. Je suis sûre que si la plupart portait

des casques, ils seraient probablement vivants aujourd'hui.

MK : Je ne sais pas pourquoi on vient nous embêter avec cette mesure. Par le passé, ça n'a pas marché alors rien ne prouve que ça marchera encore cette fois-ci.

Pour ma part, je ne tiens pas à porter un casque lors de mes déplacements. Déjà quand je suis à moto, je conduis très prudemment et je fais attention au respect du code de la route. Venir nous imposer encore de porter le casque est un faux débat dans la mesure où il y a encore plusieurs défis à relever. Il faut d'abord revoir l'état de nos routes, agrandir si possible les chaussées et ensuite imposer le port des casques. On n'essaie toujours de nous faire payer des amendes bidon.

Cheickina Coulibaly, agent commercial : vu la croissance des accidents et le nombre élevé des motocyclistes, je pense que cette idée de porter les casques est la bienvenue. Cependant j'émet des réserves. J'estime que le délai pour la mise en application de cette mesure est trop court. Mais si réellement, le gouvernement veut contribuer à sauver la vie des motocyclistes, alors il sera judicieux de commencer à réduire considérablement le prix des casques sur le marché. Nous savons tous que





Les conditions économiques actuelles ne sont pas évidentes, tout est cher et la vie est très dure alors il faudra au préalable subventionner les prix des casques afin que cela soit à la portée de tout le monde. Après ça, on pourra parler de cette histoire de casque.

Madou Konaré, Mécanicien : Vous connaissez le prix d'un casque sur le marché ? Ça ne coûte pas moins de 10.000 F CFA, un bon casque en tout cas. Je pense que de telles mesures doivent s'appliquer de façon progressive et non subitement. Déjà on arrive difficilement à joindre les deux bouts à cause de la cherté de la vie et là, vous venez nous imposer cette histoire de porter obligatoirement les casques... Je ne suis franchement pas d'accord avec ça. L'Etat doit se pencher sur d'autres enjeux tels que la réduction des prix des denrées de premières nécessités comme le riz, le sucre, l'huile etc. Au lieu de cela, on nous parle de porter les casques. Ça n'a pas de sens.

Aboubacar Coulibaly, Enseignant : je partage amplement cet avis. On n'a pas besoin d'être un médecin pour savoir que le port des casques peut nous sauver la vie. Il y a de nombreuses personnes décédées qui au moment de leur accident si elles portaient des casques seraient encore de ce monde. Hélas, beaucoup

de gens pensent qu'à travers cette initiative, le gouvernement essaie de se mettre plein les poches avec le soutien des commerçants. Loin de là, je crois que cette mesure nous concerne, nous usagers car les plus hautes autorités du pays ne circulent pas en moto. Cette minorité qui se tient à la tête des départements ministériels et des différents postes de l'administration circulent tous en voiture, alors ils ne risquent pas grand-chose en cas d'accident. Pour ma part, j'ai déjà mon casque depuis que je me suis acheté une moto. Je ne sors jamais sans casque et je conseille à tous mes frères d'en faire pareil pour la sauvegarde de leur vie. On ne le souhaite pas mais en cas d'accident, le casque est la seule chose qui puisse nous sauver la vie.

Issa Diallo, Médecin : Je salue cette décision d'une importance capitale. Après tout, dans un pays comme le Mali, il faut avoir du cran pour instaurer une telle loi. En tout cas, j'attends de voir si elle sera appliquée. Par le passé, on en a parlé mais rien n'a changé. C'est tomber dans des oreilles de sourds et les usagers ont continué à circuler librement sans casque jusqu'au jour d'aujourd'hui. Je ne peux hélas pas dresser de statistique précise sur le nombre de commotion cérébrale que nous enregistrons suite aux accidents de circulation. Beaucoup de gens y perdent la vie tandis que

d'autres s'en sortent complètement traumatisés pour le restant de leur jour.

Alors, je trouve qu'il est plus qu'urgent d'imposer le port des casques à tous les détenteurs de moto et cela quel que soit leur âge et leur emploi. Cela va contribuer à réduire le nombre de victimes suite aux accidents de circulation. Vous-même, vous l'aurez constaté, on ne peut pas faire un seul jour sans entendre parler d'un cas d'accident. Au moins, les cas graves seront fortement réduits et de nombreuses vies pourront être sauvées.

Zoumana Coulibaly, Menuisier : c'est bien beau de parler du port des casques mais il faudra tenir compte de certains facteurs. Je ne dis pas que je suis contre, mais au préalable, le gouvernement doit réduire le prix des casques. Exemple les fixer à 5000 FCFA afin que chacun puisse s'en procurer. Sinon, tant que le prix ne baisse pas, les gens seront réticents et voudront jamais acheter un casque à 15.000 FCFA ou 20.000 FCFA surtout avec ces conditions de vie extrême. Comme le dit l'adage, "aux grands maux, il faut les grands remèdes" alors le gouvernement doit ouvrir le bal en nous cassant le prix de cet élément essentiel dans la conduite de la moto.

Ahmadou Sékou Kanta
Source : Le SOFT

RDC : 1er interrogatoire, 1ères dénégations au procès du meurtre de l'ambassadeur d'Italie

Au procès de l'assassinat de l'ambassadeur d'Italie Luca Attanasio début 2021 dans l'est de la RDCongo, le premier accusé entendu mercredi à Kinshasa par le tribunal militaire a tout nié en bloc, affirmant que ses aveux consignés sur procès verbal avaient été arrachés sous la torture. La mort de l'ambassadeur italien le 22 février 2021 au nord de Goma? "Je l'ai apprise par la télévision", a déclaré au micro et en lingala, une des langues nationales congolaises, Issa Seba Nyani, la trentaine, vêtu de la vareuse bleue et jaune des prisonniers.

Avec quatre autres jeunes hommes, il comparait depuis le 12 octobre, à raison d'une audience par semaine, devant le tribunal militaire de la garnison de Kinshasa-Gombe siégeant dans l'enceinte de la prison militaire de Ndolo, dans la capitale de la RDC. Un sixième prévenu, en cavale, est jugé par défaut.

Tous sont poursuivis pour l'assassinat de Luca Attanasio, de son garde du corps italien, le carabinier Vittorio Iacovacci, et d'un chauffeur congolais du Programme alimentaire mondial (PAM), Mustapha Milambo.

Les trois hommes avaient été tués par balles après être tombés dans une embuscade aux abords du parc national des Virunga, dans le Nord-Kivu, province de l'est de la RDC en proie depuis près de 30 ans aux violences de groupes armés, rebelles, communautaires ou crapuleux.

Selon la police congolaise, qui avait annoncé en janvier dernier l'arrestation des auteurs présumés de l'attaque, ces derniers seraient des "criminels", bandits et coupeurs de routes, qui au départ n'avaient pas l'intention de tuer l'ambassadeur, mais de le kidnapper et de demander un million de dollars pour sa libération.

À l'audience de ce mercredi, le tribunal a commencé par rendre sa décision sur des questions soulevées la semaine dernière par la défense. Celle-ci contestait la compétence du

tribunal, estimant que les accusés, tous civils, ne relevaient pas de la justice militaire, et réclamait leur remise en liberté provisoire car, disait-elle, ils clament tous leur innocence. "Pour une bonne administration de la justice" et au vu des risques de fuite, le tribunal a rejeté la demande de libération. Il s'est aussi estimé compétent car, a souligné le président, les accusés sont poursuivis notamment pour "détention illégale d'armes et de munitions de guerre". Les autres chefs retenus contre eux sont "association de malfaiteurs" et meurtres.

- "On torture, on tue" -

L'examen du fond du dossier a ensuite démarré, avec l'interrogatoire du premier prévenu.

L'accusation présente Issa Seba Nyani comme un ancien militaire déserteur ayant rejoint vers 2012 la rébellion du M23, défaite l'année suivante et qui refait parler d'elle depuis la fin de l'année dernière. Elle l'estime aussi impliqué

dans plusieurs enlèvements et tentatives de kidnappings dans l'est de la RDC, dont l'attaque contre le convoi de l'ambassadeur.

Lui a tout contesté, affirmant n'être qu'un taximotocycliste, arrêté au hasard alors qu'il était en train de laver son véhicule, n'ayant rien à voir avec une quelconque bande de kidnappeurs ni avec les armes. Il a même affirmé ne pas savoir à quoi ressemblait un fusil d'assaut AK47, type d'arme utilisée dans l'attaque contre le convoi de l'ambassadeur.

Pour le ministère public, le lieutenant-colonel magistrat Joseph Malikidogo a lu à l'audience des PV que l'accusé avait lui-même signés après son arrestation à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, dans lesquels il précise son rôle de guetteur ou transporteur dans des rapt, dénonce ses complices dans l'attaque contre Luca Attanasio et désigne même celui qui a tiré sur le diplomate.

Issa Seba Nyani a répété de multiples fois avoir avoué et signé sous la torture, ce que l'accusation a fermement contesté.

"Dans les locaux de la police, on torture, on tue, ce qui est dans les PV doit être pris avec des pincettes!", a lancé un des avocats de la défense, Me Peter Ngomo. "Ce procès est monté de toutes pièces!", a renchéri son confrère Me Joseph Amzati.

Le procès a été suspendu et reprendra mercredi prochain, 2 novembre, avec la suite des interrogatoires des prévenus.

AFP



Durée de la Transition en Guinée : "L'accord démarre après sa validation...", précise Muntaga Jalo, diplomate de la Guinée Bissau à Conakry

Ernerst Muntaga Jalo, ambassadeur de Guinée Bissau à Conakry s'exprimant à côté du ministre des affaires étrangères Morissanda Kouyaté

CONAKRY- C'est une mise au point importante qu'a faite ce mercredi 26 octobre 2022, l'ambassadeur de Guinée Bissau à Conakry, Ernest Muntaga Jalo qui a été reçu par le ministre des affaires étrangères avec des diplomates de la Cedeao a affirmé que le compte à rebours de la mise en œuvre de l'accord sur la durée de la transition (24 mois) démarrera après validation du chronogramme par la conférence des chefs d'Etat.

« L'accord qui est trouvé entre la CEDEAO et les autorités guinéennes est le résultat des efforts du Ministre des Affaires Étrangères et son équipe. La CEDEAO a accepté le chronogramme conformément à la demande des autorités guinéennes. Tout ce que les gens rencontrent sur les réseaux sociaux ne sont que des mensonges.

La Guinée est un pays membre Fondateur de la CEDEAO. C'est pourquoi quand elle présente

un projet raisonnable ne sommes obligés de l'accepter. Ce rapport est apolitique car les experts qui ont fait le travail ont évalué le chronogramme point par point. Nous vous informons que la CEDEAO a accepté cet accord », a martelé le diplomate au nom de ses pairs de la Cedeao.

Dans les heures qui ont suivi la publication de l'accord, le 21 octobre dernier, le colonel Mamadi Doumbouya avait annoncé que le compte à rebours démarrait le 1er janvier 2023. Une annonce qui a suscité assez de réaction. A ce propos le diplomate de la Guinée Bissau, pays qui dirige la Cedeao, a été clair.

« Nous avons trouvé un accord avec les autorités guinéennes, mais il démarre à partir de sa date de validation (par la conférence des Chefs d'Etat) » précise-t-il. Umaro Sissoco Embaló et ses pairs doivent se réunir en sommet avant la fin de l'année.

A suivre...

Sayon Camara

Source : Africaguinee.com





Guinée : “La CEDEAO est un partenaire privilégié de la transition”

Conakry, le 25 octobre 2022 - Une importante délégation de l'Assemblée de la CEDEAO séjourne en Guinée depuis trois jours. Conduite par l'Honorable Sidie Mohamed Tunis, Président de l'assemblée, la délégation a rendu ce mardi une visite de courtoisie au Palais de la colombe.

Accompagné de sénateurs et de députés du Libéria, de la Sierra Léone, du Nigéria et de la Côte d'Ivoire, l'Honorable Sidie Mohamed a rassuré la Guinée de l'accompagnement de la CEDEAO durant la Transition. “LA CEDEAO est un partenaire privilégié de la Guinée. Nous allons soutenir le processus en cours pour que

tout tienne dans les 24 mois, conformément à l'accord conjoint.” a dit le Président de l'Assemblée de la CEDEAO.

Parfaitement informé de la situation politique en Guinée, l'Honorable Sidie s'est par ailleurs dit impressionné des efforts déployés par les autorités de la Transition en vue de favoriser la participation de toutes les parties prenantes au cadre de dialogue inclusif.

Au nom du Président de la Transition, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Bernard Goumou s'est réjoui de l'attention du parlement de la CEDEAO. “Nous savons que nous ne sommes pas seuls” a déclaré le Chef

du Gouvernement a rappelé le contexte de la prise de responsabilité du CNRD et l'esprit de la rectification institutionnelle intervenue le 05 septembre 2021.

Engagé sur le chantier de la refondation de l'État avec la participation de des différentes sensibilités sociale et politiques, le Premier ministre a annoncé sa tournée dans les quartiers généraux (QG) des organisations de la société civile et des coalitions politiques du pays. Pour lui, après l'accord sur la durée de la Transition, les débats sur des sujets aussi importants que sont la constitution, la gestion des élections, l'élaboration du fichier électoral et tant d'autres, doivent mobiliser toutes les forces vives de la Guinée. Dr Bernard Goumou a invité le Président de la CEDEAO à convaincre ceux qui hésitent encore à répondre à la main tendue du Président de la Transition.

Sidie Mohammed

Source : primature.gouv.gn



Basket-classement mondial : Le Mali, 2e meilleure place africaine

Après la coupe du monde féminine, la Fiba a dévoilé le classement mondial de basket-ball. En occupant la 26e place mondiale, les Aigles Dames offrent au Mali le 2e meilleur rang pour une sélection africaine derrière le Nigeria qui se place 15e sur 118 pays classés.

Sans surprise, la tête de ce classement est occupée par les Etats-Unis d'Amérique. Après leur sacre au récent mondial disputé en Australie, les Américaines comptent 848.8 points loin devant les Chinoises (676.5 points) qu'elles ont battues en finale (83-61). Nonobstant, la Chine gagne 5 places par rapport au précédent classement en se retrouvant à ce 2e rang pour la première fois depuis 1994. Le Top 3 est complété par l'Australie (668.3 points), pays hôte du Mondial. Absente de la coupe du monde, l'Espagne en paie les frais en se retrouvant à la 4e place perdant ainsi deux rangs avec ses 661 points.

Un recul pour les Espagnoles qui avaient pourtant pris la 2e place en 2014, la 3e en 2010 et 2018.

Seul pays africain lors de la Coupe du monde, le Mali se classe 26e place. En atteignant ce rang, les Aigles Dames font un bon de 9 places après avoir terminé 11e sur 12 du Mondial dernier. Un saut considérable pour une sélection qui n'avait plus pris part à l'événement majeur du basket-ball féminin depuis 2010, finissant alors 15e contre une 11e place cette année. « La plus forte progression du Top 10 est à créditer à Porto Rico, qui a grappillé 6 places pour prendre le 10e rang, grâce à sa participation

aux quarts de finale de la Coupe du Monde Féminine Fiba 2022. Cette équipe a probablement été la plus belle surprise du tournoi mondial. En 2018, elle avait pris le 16e et dernier rang final en Espagne. La Bosnie-Herzégovine a elle grimpé de 10 places pour se hisser au 14e rang, conséquence de sa qualification pour sa toute première Coupe du Monde Féminine Fiba – dont elle a toutefois pris le dernier rang (12e) », analysent les experts de l'instance suprême du basket-ball mondial qui précisent qu'« A cause de la pandémie de Covid-19, de nombreux tournois ont dû être reportés. Ceci comprend notamment les JO (TQOF et Tournoi Olympique Féminin), disputés en 2021 plutôt qu'en 2020. Pour faire en sorte que ces reports n'aient pas un impact durable sur le classement et pour maintenir le format standard basé sur un cycle de quatre ans, les dates des matchs concernés ont été modifiées conformément à l'année à laquelle ils devaient initialement avoir lieu, avant que le facteur de décroissance temporelle ne soit calculé ».

Alassane

Source : Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous entrerez dans le vif du sujet : quel que soit votre domaine d'activité, vous devrez vous retrousser les manches et faire preuve de beaucoup de détermination. Concentrez-vous sur vos priorités, sans vous laisser abattre face aux premières difficultés.

Il n'y aura pas spécialement d'épée de Damoclès sur vos comptes, en dehors de celle que vous pourriez vous-même provoquer. Vous croirez en votre chance, mais en la provoquant inopinément avec un trop-plein de dépenses, vous la ferez fuir au grand galop.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Si Uranus complique votre vie affective, il en sera de même au travail. N'essayez pas de changer les autres, ils n'apprécieront pas votre attitude. N'essayez pas non plus d'imposer vos idées, il y aura trop de friture sur la ligne.

Dans ce domaine aussi vous vous montrerez impulsif. Et vous pourriez même prendre des risques inconsidérés juste pour faire selon votre idée. Si certains vous donnent des conseils, prenez le temps de les écouter. Ils le font pour votre bien.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est avec appréhension que vous abordez cette journée, car l'ambiance est devenue difficile. Votre poste ne vous met pas en valeur. Votre générosité spontanée peut vous pousser à rendre service à un collègue qui ne fait pas son travail, ce qui vous retarde.

Les relations avec votre famille irritent, car on cherche à être intrusif sur votre façon de gérer votre trésorerie. Des frais inadaptés peuvent arriver suite à des coups de cœur. Des gadgets peuvent faire fondre votre budget et l'amputer avant la fin du mois.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous émergerez enfin d'une situation qui n'était pas vraiment à votre avantage et dont vous étiez pour une bonne part responsable. Quoi qu'il en soit, il sera grand temps de dissiper certains malentendus et de prouver toute votre bonne volonté au travail.

La Lune dans votre secteur d'argent sera de bon augure et vous apportera des nouvelles positives en ce qui concernera vos finances. Cette somme que vous attendiez depuis un certain moment vous sera enfin versée et vous en profiterez sans culpabiliser.



Lion (22 juillet - 23 août)

Les astres vous donnent l'occasion de vivre une évolution professionnelle intéressante et de participer à un projet collectif où vous menez un rôle décisif. On attend de vous, des initiatives et beaucoup de créativité. La journée est satisfaisante.

Il est bien difficile de résister à vos envies d'achats. Elles s'adressent surtout à des vêtements, au renouvellement de ceux-ci, aux accessoires de mode ou des objets décoratifs. Cependant, de la sérénité vous accompagne dans votre gestion financière.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une grande adaptabilité vous permettra de retomber sur vos pieds. Peu importe les événements de la journée, vous saurez faire face. Si vous cherchez un emploi, attendez-vous à décrocher un entretien. Vous serez surpris de cet imprévu, mais ravi.

Occupez-vous des démarches que vous avez mises de côté. Vous avez pris du retard dans vos papiers, il est temps de redresser la barre. Attelez-vous ou donnez la priorité aux dossiers en lien avec le domaine financier pour les renvoyer dans les meilleurs délais.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des concessions sont à faire dans vos activités. Elles ne vous apportent guère de satisfactions et vous commencez à rechercher ailleurs. Des pistes peuvent s'ouvrir, mais rien de bien concluant. Lisez entre les lignes si vous devez signer un contrat.

La prudence est encore conseillée, même si vos tentations sont fortes. Des contrariétés concernent les loisirs limités. Vos sorties permettent de décompresser avec l'ambiance actuelle. Si vous faites des frais pour les distractions, faites-les avec parcimonie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous serez dans une phase où il vous reviendra de dépasser vos propres limites, en tout cas celles que vous vous serez imposées jusqu'à présent, mais cela ne signifie pas que vous devez jouer cavalier seul ! Une bonne synergie produira plus d'efficacité.

Vos plans auront le vent en poupe et si vous avez besoin d'un soutien pour les mettre en place, ce sera le moment de le solliciter. Vous n'aurez pas à chercher bien loin, car une personne de votre entourage sera disposée à vous donner un coup de main.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si vous travaillez, vous vous montrerez très efficace et ne vous laisserez pas distraire par le climat estival et les nombreux allers et retours de vacances de vos collègues. Concentré, vous exécuterez vos tâches avec brio.

Vous serez tenté de dépenser plus que de raison. Vous êtes heureux, vous voulez que tout le monde le soit. Vous invitez, vous offrez à boire, vous ne pensez pas vraiment à ce que vous faites. Votre compte va vous le rappeler très vite !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Tout n'avancera pas aussi vite que vous l'aimeriez, mais vous n'aurez pas d'autres choix que de faire avec. Certains de vos projets stagnent, et vous devrez travailler d'arrache-pied pour atteindre l'objectif que vous vous êtes fixé.

Vos finances sont saines, mais vous ne le devez qu'à votre extrême rigueur. Ne changez rien et surtout pas aujourd'hui où votre ciel planétaire ne vous permet pas de folies. Dans quelques jours, c'est la paye, vous pourrez vous faire plaisir.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Un collègue avec qui vous avez peu d'échanges peut vous confier son entière confiance. Des appuis se présentent et ils vous donnent du courage pour entreprendre des démarches. Une nouvelle perspective se met progressivement en place dans votre carrière.

Il est bien difficile de réaliser de grandes économies. Vous ne semblez pas du tout maîtriser les revenus qui dès qu'ils sont arrivés, repartent dans différents frais. Votre insouciance peut causer des frais très imprévus dans des sorties par des amis nouveaux.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous aurez de vraies possibilités d'évoluer ou de vous sentir plus à votre place dans votre activité, mais encore faudra-t-il vous donner les moyens d'assoir correctement vos ambitions. Elles pourraient partir en fumée si vous n'y prêtez pas d'attention.

Jupiter rétrograde vous imposera une surveillance accrue sur vos finances. Eh oui, cette planète ignorera vos limites, ce qui pourrait augmenter considérablement votre flux de dépenses. Veillez à ce que vos engagements soient compatibles avec vos moyens.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23